Fête de la Saint-Yves

Retour aux sources de la foi des hommes de loi

Yves de Kermartin, saint patron des avocats et des magistrats, est fêté chaque année dans de nombreuses régions de France et en particulier en Bretagne dans sa petite ville natale de Tréguier. La formation "Chrétiens au Palais" ne manquera pas cette année à la tradition en organisant une Messe célébrée par l'Evêque Mgr BONFILS et animée musicalement par des juristes en l'Eglise de la Miséricorde (cours Saleya, Vieux Nice) le 19 mai 1999 à 20 heures. L'organisation d'une telle célébration festive ne doit pas surprendre si l'on considère à la fois la vie de Saint-Yves et le nouveau regard spirituel que certains hommes de loi semblent vouloir porter sur la justice.

Un étudiant d'une grande piété. Proche de Tréguier, le hameau de Minihy, "lieu d'asile", a vu naître Yves Hélori le 17 octobre 1253, au manoir de kermartin. Dés l'âge de 14 ans, ses parents décident en 1267 de l'envoyer faire son droit à Paris. La même année, à une grande réunion de barons du royaume, le saint roi Louis annonce son intention de repartir à une croisade où il trouvera la mort en 1270 sous les murs de Tunis. Pour sa part, Yves qui passera plus de dix années à étudier au "quartier latin", frappe déjà par sa piété et par cette habitude de distribuer tout ce qu'il gagne aux pauvres et aux marginaux. Dormant sur quelques branchages posés à terre et se servant de ses livres de droit comme oreiller, il va même jusqu'à céder son lit aux déshérités et offrir un repas chaque jour à ces miséreux. Puis très vite, ce brillant juriste en 1285 est appelé à devenir official, c'est à dire juge ecclésiastique.

Saint-Yves entre le Riche et le Pauvre

Un juge intègre

Il doit alors juger dans son tribunal les procès relevant de la compétence de l'Eglise. Ces procès, de nature très variée, concernent bien sûr les mariages, les testaments mais aussi tous les aspects juridiques qui touchent à la défense de la foi. De même, la juridiction présidée par Yves est compétente pour statuer sur tout dossier né d'un accord contractuel passé sous la foi d'un serment, toujours prêté sur les évangiles ou sur les reliques d'un saint. En tout état de cause, toutes les personnes qui connaissent Yves vantent sa volonté intransigeante d'équité et d'impartialité. Juge intègre, on le voit régler de nombreux litiges par la conciliation pour éviter aux plaideurs des procès coûteux. Il est donc juste de saluer en Saint Yves le précurseur de la justice de paix et de la médiation judiciaire qui rencontre aujourd'hui un vif succès. Mais ce juriste ne s'est pas contenté de ses fonctions professionnelles de magistrat. Sa priorité est avant tout d'ordre spirituel.

Un avocat des pauvres

Aussi, devenu prêtre alors qu'il se juge cependant indigne d'un tel ministère, il obtient le droit de se faire l'avocat bénévole des pauvres, des veuves et des orphelins. Fin procédurier, Yves use alors de tout son talent dans les instances judiciaires mais prend toujours la peine au préalable d'interroger son client pour s'assurer que "sa cause est juste"... Force est tout de même de reconnaître que ses interventions en faveur des faibles ne sont pas toujours du goût de tout le monde. Ainsi, plus d'une fois, on voit des chevaliers ou des notables, voire des gens d'Eglise à qui il fait perdre leur procès, insulter avec violence Maître Yves. Ce dernier, mendiant d'honneur et d'amour, ne se laisse cependant pas corrompre, affiche une noble indifférence à ses détracteurs et redouble d'énergie pour accomplir sa mission au cœur de la Justice des hommes. On comprend alors que ce défenseur inlassable des humbles, soit devenu aujourd'hui un véritable exemple pour certains juristes actuellement en fonction au sein de la justice de notre pays.

Point de vue

"Maître Yves, un exemple pour les hommes de loi d'aujourd'hui"

Nombreux sont les hommes de loi qui veulent vivifier leur activité par leur vie spirituelle. Au barreau de Nice, Maître Sylvain Pont, propose une grande réflexion spirituelle au cœur de la justice...

"A mes yeux, une spiritualité bien comprise en matière de justice s'inscrit dans une démarche tolérante, no sectaire, respectueuse de l'état de droit et ne se réduit pas au phénomène religieux au sens strict. A ce sujet, j'ai acquis la conviction que beaucoup de difficultés pourraient trouver un début de solution dans une concertation entre les différents professionnels du monde judiciaire. **La reprise à Nice de la Saint-Yves** est justement l'occasion pour des gens de Justice de réunir dans un esprit œcuménique, leurs idées, leurs spiritualités. En considérant avec Saint-Exupéry que "si tu diffères de moi, loin de me léser, tu m'enrichis", il serait même possible d'envisager une réflexion spirituelle le plus globale sur la justice. Pourquoi ne pas étudier la conception de la Justice dans La Torah, l'Islam, l'Indouisme ou le Bouddhisme ? Cependant, il me paraît plus avisé pour le moment de s'en tenir à une réflexion chrétienne. Dans cet esprit, j'ai participé à l'organisation dés 1995 avec la formation "Chrétiens au palais" de conférences sur des thèmes spirituels et judiciaires variés. Mais au-delà des conférences, je me suis toujours dit que ces réunions devraient être aussi l'occasion de traiter des questions concernant toutes les professions judiciaires ou para-judiciaires (avocats, juges, huissiers, policiers et gardiens de prison...). Une réflexion spirituelle pourrait voir le jour au sein de chaque profession judiciaire et les avocats seraient bien inspirés de donner l'exemple !

LES AVOCATS pourraient "ouvrir le feu" et confronter leurs pratiques professionnelles à leur spiritualité. L'avocat confronté en permanence à la dimension humaine rencontre au quotidien tous les visages de la détresse, du déshonneur, de la souffrance ou de la désespérance. Pourquoi ne pas considérer par exemple que la vie d'avocat est l'occasion idéale pour exprimer le meilleur de soi même? Ainsi les avocats se disent "confrères", donc quelque part un peu frères. Certaines pratiques individuelles à ce sujet laissent perplexe. De même en tant qu'avocat, quel regard porter sur le client, sur la partie adverse ou sur les autres acteurs du monde judiciaire ? L'avocat désigné au titre de l'aide judiciaire ne devrait-il pas regarder son client avec un œil particulièrement bienveillant ? Doit-on au nom de la spiritualité refuser de défendre certaines causes dites "injustes " comme le préconisait saint Yves ? Dans l'affirmative, qu'est ce qu'une cause juste?

LES JUGES ont aussi la possibilité de vivifier leur activité au quotidien par leur vie spirituelle. Une telle démarche est un peu plus délicate pour le juge qui est fonctionnaire et qui doit garder à l'esprit le nécessaire respect de la légalité républicaine des lois humaines. Le juge peut cependant (et j'en connais) témoigner de sa sagesse spirituelle pour juger ses semblables. En pratique, il est inconcevable pour le juge d'interroger Dieu en permanence pour connaître ses plans divins sur tel ou tel justiciable. Dans la mesure où il est bon de "rendre à César ce qui est à César" et "à Dieu ce qui est à Dieu", il est en effet hors de question de vouloir substituer la justice divine à la justice des hommes.

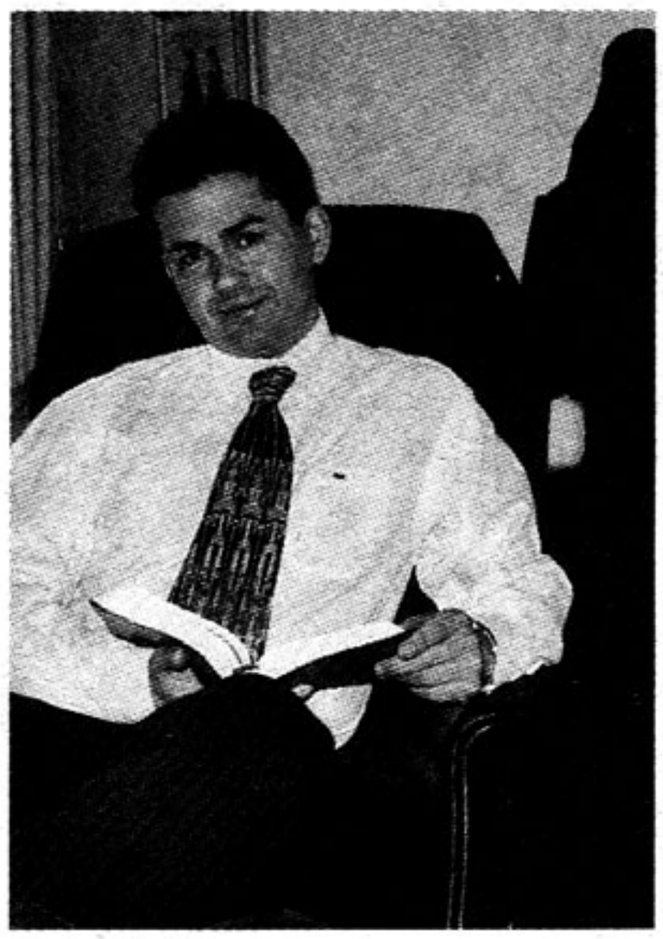

Sylvain Pont.

MON IDÉE est donc de mettre en place une réflexion où chaque métier judiciaire ou para-judiciaire aurait la possibilité de témoigner dans une perspective spirituelle des expériences vécues au quotidien. Ce projet est de mettre en chantier une sorte de cathédrale judiciaire. Celà peut sembler difficile, voire utopique mais il vaut mieux entre les hommes "édifier des ponts plutôt que de bâtir des murs".. J'ai été persuadé du bien-fondé d'un tel projet de justice en juillet 94 où je contemplais à Notre Dame de Paris la maquette expliquant la construction de la cathédrale. Si l'on observe bien, il y a ceux qui font des "études de terrain" pour ne pas bâtir sur des sables mouvants et qui avec enthousiasme prennent contact avec les différents corps de métiers, ceux qui sans plus attendre creusent avec courage les fondations, ceux qui l'hiver vont extraire des pierres de la carrière, ceux qui, l'été, taillent la pierre ou travaillent la beauté des vitraux, celui, qui en sa qualité de religieux vient poser la première pierre du "chœur" et bénir au nom de ce Dieu qui a été capable de détruire le temple et de le reconstruire en trois jours... Ceux qui prient et rendent grâce à Celui qui est à la fois la pierre angulaire et la clef de voûte de l'édifice spirituel, ceux qui ont la responsabilité de l'exécution et de la coordination des plans, ceux qui mettent en place des échafaudages pour éviter les faux pas...ceux qui au delà des désolantes querelles de personnes ne vont pas ménager leur peine pour préparer avec succès le ciment entre les hommes... ceux qui vont permettre aux maçons, à l'image de saint François d'Assises, d'oeuvrer avec amour et de sceller les "pierres vivantes", enfin tous ceux et celles qui à la mesure de leurs talents offrent en symbiose le meilleur d'eux-mêmes en donnant "un peu plus d'amour et d'humanité que d'ordinaire" pour édifier cette cathédrale, image sensible du ciel sur la terre. Certains feront valoir à juste titre que nul ne connaît les plans de Dieu en ce qui concerne la construction d'une "cathédrale judiciaire". Cependant, nombreux sont ceux qui considèrent qu'il est probablement le plus grand architecte et Maître d'œuvre de l'univers et qu'à ce double titre, si tel est son projet, il saura guider les bâtisseurs d'aujourd'hui et de demain. En tout état de cause, cette "cathédrale judiciaire" ne se bâtira pas en un seul jour. Mais comme dit la sagesse orientale : tout mûrit et devient fruit à son heure"...